

MASTER-CLASSES, ATELIERS DE SENSIBILISATION 2020-2021 / TARIFS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION /



La durée d'une formation est de **25 à 30 heures** réparties sur 5 jours consécutifs. Elles se déroulent au Conservatoire d'Aubagne et dans les locaux de l'IIMM. D'octobre 2020 à juillet 2021, 4 sessions seront organisées.

CALENDRIER 2020/2021 *Intervenant(s) sous réserve de modification*

	MASTER-CLASSES D'AUTOMNE	MASTER-CLASS D'HIVER	MASTER-CLASS DE PRINTEMPS	MASTER-CLASS D'ÉTÉ
PÉRIODES	Octobre à décembre 2020	Janvier à mars 2021	Mars à mai 2021	Juin à juillet 2021
ARTISTES	<ul style="list-style-type: none"> Emmanuel FRIN Maitryee MAHATMA Fouad DIDI Sissy ZHOU Shadi FATHI Johanni CURTET Françoise ATLAN Victor Hugo VILLENA 	<ul style="list-style-type: none"> Claire LUZI & Cristiano NASCIMENTO Maria SIMOGLU Ourania LAMPPOULOU & Dominique VELLARD Isabelle COURROY Milena JELIAZKOVA & Maya MIHNEVA Cristiano NASCIMENTO André DOMINICI 	<ul style="list-style-type: none"> Françoise ATLAN Johanni CURTET & Batsükh DORJ Milena JELIAZKOVA & Maya MIHNEVA Maitryee MAHATMA Jérémie ABT Els JANSSENS Shadi FATHI Claire LUZI & Cristiano NASCIMENTO Emmanuel FRIN 	<ul style="list-style-type: none"> Waed BOUHASSOUN Fouad DIDI Meri VARDANYAN Adnan JUBRAN Yan LI

PLEIN TARIF

DURÉE	5 JOURS	4 JOURS	3 JOURS	2 JOURS	1 JOUR
NOMBRE D'HEURES	25 H	20 H	15 H	10 H	5 H
PLEIN TARIF	450 €	400 €	315 €	220 €	120 €
ADHÉSION	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
TOTAL	470 €	420 €	335 €	240 €	140 €

TARIF RÉDUIT (-26 ANS, SÉNIOR, BÉNÉFICIAIRES DU RSA)

DURÉE	5 JOURS	4 JOURS	3 JOURS	2 JOURS	1 JOUR
NOMBRE D'HEURES	25 H	20 H	15 H	10 H	5 H
TARIF ÉTUDIANT	335 €	300 €	240 €	170 €	95 €
ADHÉSION	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
TOTAL	345 €	310 €	250 €	180 €	105 €

TARIFS DÉGRESSIFS POUR PLUSIEURS SESSIONS DE MASTER-CLASSES

2019-2020	1 MASTER-CLASS	2 MASTER-CLASSES	3 MASTER-CLASSES
TARIF PLEIN	450 €	810 €	1 215 €
TARIF RÉDUIT	335 €	603 €	904 €
TARIF ÉLÈVE IIMM	300 €	540 €	810 €
ADHÉSION	Prévoir en sus l'adhésion (10 € ou 20 €)		

UN ACCOMPAGNEMENT DANS VOS PRISES EN CHARGE

Organisme de formation enregistré à la DIRECCTE, référencé au DATADOCK, l'IIMM vous propose différentes possibilités de prises en charge (Afdas, Pôle Emploi, Uniformation, FIFPL...) si vous êtes intermittent.e, demandeur.se d'emploi, professeur.e de chant ou de musique, salarié.e d'une structure culturelle, auto-entrepreneur.e. Renseignements : contact@iimm.fr

CONDITIONS DE RÈGLEMENT *Chèque à établir à l'ordre de l'association Métis*

- 30 % du montant total à régler à l'inscription et 70 % à régler 48h avant la tenue de la master-class

CONDITIONS D'ANNULATION

- Si l'annulation relève de la décision de l'association MÉTIS, les frais d'inscription des participants seront remboursés intégralement
- Si l'annulation relève de la décision du participant, les frais retenus sont :

DE 30 À 15 JOURS avant le début de la master-class	30 %	du montant total des frais d'inscription
DE 14 À 2 JOURS avant le début de la master-class	70 %	